



RENTREE SCOLAIRE 2019-2020

I- PRE-RENTREE SCOLAIRE 2019-2020

- Grande Section : Jeudi 05 Septembre 2019 de 8h à 12h
- Moyenne Section : Jeudi 05 Septembre 2019 de 8h à 12h
- Petite Section : Jeudi 05 Septembre 2019 de 8h à 12h
- La crèche : Lundi 23 Septembre 2019 de 8h à 12h
- Toute Petite Section 2 : Vendredi 06 Septembre 2019 de 8h à 12h

Au Programme des matinées de pré- rentrées :

- Accueil enfant/ parent par la maîtresse et l'équipe pédagogique
- Présentation du programme et des objectifs
- Contrôle des fournitures
- Découverte de la classe et des amis
- Vérification et mise à jour du dossier administratif

12h00 : Fin de la matinée (retour à la maison). Les enfants ne reprendront l'école que le Lundi 9 Septembre à 8h00

**INFORMATION IMPORTANTE : TOUS LE MOIS DE SEPTEMBRE 2019 L'ECOLE SERA OUVERTE
UNIQUEMENT EN DEMI JOURNEE (DE 07H30 à 12H30)**

TARIFS :

	FRAIS D'INSCRIPTION	FRAIS DE REINSCRIPTION	FORFAIT FOURNITURE (hors CPE)	SCOLARITE EN DEMI-JOURNEE (de 8h a 12h30)	SCOLARITE EN JOURNEE COMPLETE (de 8h à 17h00 <i>sauf vendredi 8h à 12h*</i>)
Tarifs de la toute petite à la moyenne section	70 000 FCFA	40 000 FCFA	50 000 FCFA	75 000 FCFA	100 000 FCFA
GRANDE SECTION	70 000 FCFA	40 000 FCFA	50 000 FCFA	85 000 FCFA	100 000 FCFA

Important :

En cas d'annulation des parents, les frais d'inscription et de réinscription et de scolarités déjà versés ne seront pas remboursés par l'établissement ;



Le règlement de la scolarité se fait mensuellement ou par trimestre et sur présentation OBLIGATOIRE de la facture. **Les échéances sont fixées en début de mois et au plus tard le 10 du mois en cours. Tout mois entamé est dû dans son intégralité.** En cas de non-paiement selon les délais ci-dessus l'école se réserve le droit de ne plus admettre l'enfant jusqu'à régularisation.

La Direction n'a plus aucun pouvoir décisionnaire sur la gestion comptable de l'établissement.

II- INSCRIPTION ET REINSCRIPTION

SECTION	ANNEE DE NAISSANCE *
LA CRECHE	2018 -2019
TOUTE PETITE SECTION 2	2017
PETITE SECTION	2016
MOYENNE SECTION	2015
GRANDE SECTION	2014

ATTENTION: Aucune dérogation pour les enfants nés en Janvier et Février, l'admission dans les sections se fait dans le strict respect des années civiles

DEMARRAGE DES RE-INSCRIPTION : DU 04 MARS AU 15 MAI 2019

MODALITES

- Etre en règle avec la comptabilité pour l'année en cours ;
- Compléter la fiche de réinscription ;
- Procéder au règlement des frais de réinscription ;
- Lire et approuver par signature le contenu du formulaire de réinscription (à découper et à joindre à la fiche).

DEMARRAGE DES NOUVELLES INSCRIPTIONS : 15 MAI 2019



MODALITES

- ❖ Constituer un dossier scolaire
 - Compléter la fiche de d'inscription ;
 - 2 Photos d'identités ;
 - Extrait de naissance ;
 - Copie du carnet de vaccination à jour,
 - Procéder au règlement des frais d'inscription ;
 - Une copie du jugement de séparation ou de divorce pour les parents concernés
 - Lire et approuver par signature le contenu du formulaire d'inscription (à découper et à joindre à la fiche).

RAPPEL A TOUS LES PARENTS

- ❖ Les documents (dossier d'inscription et de réinscription, calendrier des vacances scolaires) ne sont remis qu'une seule fois. Il appartient aux parents de bien les conserver. En cas de perte il ne sera plus possible d'en avoir d'autres.
- ❖ Le système de réservation est annulé ; ceci pour mieux maitriser les effectifs afin d'éviter de surcharger les classes. Certains parents se réinscrivent en Septembre, situation difficile à gérer par la direction

III- HORAIRES DE L'ETABLISSEMENT

Du lundi au jeudi de :

- 8h à 12h30 en demi-journée
- 8h à 17h00 en journée complète

Le Vendredi de **8h à 12h** : pour toutes les sections

Nous vous rappelons qu'il est important de respecter les horaires.

Accueil du matin :

- 07h30 à 8h30 (de la petite à la grande section)
- 07h30 à 9h pour les toutes petites sections

La sortie :

- A 12h30 pour toutes les sections (pour les enfants en demi-journée)
- A 17h00 **précises** pour les enfants en journée complète (sauf le vendredi : 12h00 pour toute l'école)

IV- ACTIVITES EXTRAS SCOLAIRES

A partir du mois d'Octobre vos enfants pourront participer aux activités extra scolaires.



Mon petit monde
de 9 mois à 6 ans

Au programme :

- **ANGLAIS**: Learn English with Mrs. FATOU
 - Tarifs : 15 000 FCFA / Mois pour 2 séances par semaine
 - Ouvrages : 5000 FCFA

- **CAPOEIRA** :
 - Tarifs : 15 000 FCFA / mois pour 2 séances par semaine

- **JUDO** :
 - Tarifs : 15 000 FCFA / Mois pour 2 séances par semaine
 - Kimono : 15 000 FCFA
 - Licence : 5000 FCFA

CONTACTS ADMINISTRATION

Direction Générale : Mail: direction@graine-deveil.com

Tel: (221) 338647473 / 33 825 83 16/ 770115959-

Site web: www.graine-deveil.com // Facebook: Graine d'Eveil

Directrice Générale et Directrice pédagogique :

- Mme Nazzal Marielle Chémali : marielle.nazzal@graine-deveil.com

Directrice Administrative et Comptable

- Mme Aminata Fall SIDIBE : aminata.sidibe@graine-deveil.com